

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 25 mars 2024

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 7

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés : Emmanuel GHIOTTI par Bernard RENOY

Contre: 0

Excusés : Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents :

Secrétaire de séance : Nathalie UBAUD

Objet: Demandes de subvention au titre des Amendes de Police 2024. - DE_2024_015

Le Maire appelle au conseil municipal que la commune peut déposer une demande au titre des Amendes de Police pour l'année 2024 auprès du Conseil Départemental 04, il propose à ce titre l'installation de feux tricolores d'alternance au hameau des Tourniaires, l'installation de radars pédagogiques aux hameaux des Tourniaires, du Blanchet et de Vierre, ainsi que la création d'une aire de stationnement pour accéder au stockage des matériaux pour la protection des voies communales en hiver.

Le montant total des devis s'élève à 38 243 € HT.

Il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	38 243,00 € HT
Subvention Amendes de Police (50 %)	19 121,50 €
Autofinancement	<u>19 121,50 €</u>
RÉCETTES	38 243,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le plan de financement proposé
- DECIDE de demander à Madame la Présidente du CD04 une subvention au titre des Amendes de Police d'un montant de 19 121,50 €.
- DECIDE de faire les travaux sous condition d'obtention du financement

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

RF Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/03/2024 004-210402343-20240325-DE_2024_015-DE

